

Formation S19 : S'engager dans la contractualisation et définir sa stratégie CPOM secteur AHI

🕒 2 jours

📅 Dernière modification le 9 février 2024

Présentation

Depuis la loi ELAN, la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) est devenu obligatoire pour les CHRS. Une connaissance fine du contexte territorial et des réformes en œuvre est essentielle pour peser dans la négociation. Cette formation spécifique aux gestionnaires de CHRS vous apportera des outils méthodologiques, opérationnels et stratégiques pour préparer et négocier votre futur CPOM.

Objectifs de la formation

- ✓ Décrypter les caractéristiques et les points de vigilance du CPOM AHI
- ✓ Définir une stratégie de négociation en fonction des caractéristiques du territoire et des orientations nationales
- ✓ Structurer son organisation en mode projet
- ✓ Réaliser l'autodiagnostic cible et définir les objectifs du contrat
- ✓ Maîtriser les mécanismes de pluriannualité budgétaire

Public

- ✓ Administrateurs, Directeur général, Directeur Financier, ressources humaines, Directeur d'ESMS ou de pôle, Chef de service, Responsable de services, Responsable qualité, Responsable développement de l'offre, Chargé de mission CPOM...

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissance du secteur AHI

Programme

L'environnement de la contractualisation en secteur AHI

- Les attentes du programme logement d'abord dans le cadre du CPOM
- La négociation budgétaire CPOM face à la réforme des tarifs plafonds

Principes et enjeux du CPOM AHI

- Analyse de l'arrêté CPOM AHI et du cahier des charges annexé
- Les enjeux de gestion et d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion

Les facteurs clés de succès de la négociation

- Les 4 étapes de la contractualisation
- Une organisation en mode projet

Axes stratégiques, diagnostic et objectifs : quelle articulation ?

- Le contenu du diagnostic
- Les différents processus d'élaboration des objectifs
- Plan d'une fiche objectif (actions/indicateurs)

Calendrier et pluriannualité budgétaire en CPOM AHI

- Le principe d'une allocation des ressources à priori
- Préparer son budget base zéro
- Un nouveau calendrier budgétaire ?
- Exécution budgétaire et affectation de résultat

Les points de vigilance du contrat CPOM AHI

- Plan type du contrat CPOM AHI et ses annexes
- Points de vigilance du contrat (rétroactivité, clauses financière, dialogue de gestion, révision et renouvellement du contrat)

Les plus de la formation

- Méthode pédagogique interactive
- Exercices de mise en situation et atelier participatif autour de la démarche de contractualisation
- Evaluation des connaissances par QCM
- Retours d'expériences, présentation des outils de l'ANSA et de l'ANAP

Évaluation

- La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- Construire et analyser son EPRD / ERRD - Secteur social et médico-social - FG11

Dates

En inter - Présentiel:

- 1er et 2 octobre 2024 à Paris

En inter - Distanciel:

- Pas de session prévue prochainement

Tarifs

En inter - Présentiel

Adhérents

714 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

940 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02